



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 207

Texte de la question

INFLATION

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Ma question s'adresse également à Mme Lagarde. Elle concerne l'inflation.

Lors du Grenelle de l'environnement, il y a environ un mois, la table ronde sur les transports avait fait quelques propositions plutôt intéressantes. Le Président de la République lui-même, grand écologiste, même en Chine, avait dit que, d'ici à 2020, il faudrait construire 2 000 kilomètres de lignes TGV, faire passer à 25 % la part modale du fret ferroviaire, mettre à disposition de nos concitoyens dans les villes 1 500 kilomètres nouveaux de TCSP, transports en commun en site propre.

Pourquoi pas, mais toutes ces mesures, qui sont bonnes à la fois pour économiser le pétrole et pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, ne visent que le long terme.

Le pétrole et les produits alimentaires augmentent. L'inflation, c'est aujourd'hui. Comment faire, quelles mesures peut-on proposer ?

Des mesures ont été proposées par des ONG. Une grande conférence aura bientôt lieu à Bali pour essayer de voir comment on peut régler les problèmes climatiques au-delà de 2012, et une journée mondiale sur le climat le samedi 8 décembre.

L'inflation touche les plus défavorisés de nos concitoyens. Elle ne concerne pas seulement les produits pétroliers mais aussi les produits alimentaires comme le beurre, le pain ou les poissons. Le fioul a augmenté pour les marins pêcheurs du Guilvinec, et cela va se traduire dans le prix des poissons sur les marchés.

Pour lutter contre cette inflation pétrolière et alimentaire, quelles mesures immédiates proposez-vous, sachant que le Grenelle de l'environnement a proposé, entre autres, de réduire les vitesses maximales autorisées sur route et sur autoroute ? Cette mesure vous convient-elle, en prévoyez-vous d'autres ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Je vous remercie d'abord, monsieur le député, de rappeler qu'il y a deux catégories de mesures, les mesures de long terme, indispensables à la maîtrise de l'énergie, et des mesures de court terme, nécessaires pour la plupart de nos concitoyens.

Ainsi que je l'ai évoqué il y a un instant, nous prenons d'abord des mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français. La mise en avant des marges arrière (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), mécanisme compliqué, va permettre aux grands distributeurs de répercuter dans le prix de vente, au bénéfice des consommateurs, les baisses qu'ils obtiennent de leurs fournisseurs.

Nous avons décidé il y a quelques jours de doubler la prime à la cuve, ce qui permettra aux ménages les plus modestes de bénéficier d'une aide de 150 euros pour acheter du fioul domestique.

Enfin, il existe un site de consultation de l'ensemble des prix pratiqués par les grands distributeurs, ce qui permet de gagner jusqu'à 20 % sur un plein d'essence.

Ce sont des mesures simples, concrètes, qui, à court terme, permettent d'alléger les conséquences de l'augmentation du prix des matières premières. Nous faisons des choses qui marchent, monsieur le député. ("*Non !*" *sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Maxime Gremetz. Zéro !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Nous devons en prévoir ensemble qui marcheront à long terme. J'accepte avec grand enthousiasme votre soutien dans ce combat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 207

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2007